

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BENFELD
PROCES - VERBAL
DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2014

Le vingt juin deux mille quatorze à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Ville de Benfeld se réunit en séance ordinaire dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH, maire.

Etaient présents : Louis ZOBEÏDE, Mona PAJOLE, Jean-Marc SAAS, Nathalie GARBACIAK, Bruno LEFEBVRE, Stéphanie GUIMIER, Bernard BOUTONNET, Jean-Jacques KNOPF Claude WEIL, Elisabeth DE MONTIGNY (arrivée à 18h50, Anne-Marie GINTZ, Frédéric OSTERTAG, Florence SCHWARTZ, François LARDINAIS, Christophe FURST, Corinna BUISSON (arrivée à 18h40), Benoît GSELL, Daniel WALTER, Christine VAUTIER et Marie-Paule MULLER

Absents excusés : Christian SITTLER, Elisabeth DE MONTIGNY, Nathalie VAN THOM, Tania MUHLMEYER et Guy RIEFFEL (procuration donnée respectivement à Bernard BOUTONNET, Jacky WOLFARTH, Lucienne GILG, Louis ZOBEÏDE et Marie-Paule MULLER).

Absents : Sonia SCHMIDT, Daniel WALDVOGEL et Erik GARCIA

ORDRE DU JOUR

- 1) Communiqués du Maire
- 2) Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de compétence
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 29 avril 2014
- 4) Rapports annuels d'activité
 - a) Numericable pour l'exploitation du réseau câblé
 - b) Réseau GDS pour la concession du réseau de distribution de gaz
- 5) Mise en œuvre d'une procédure de biens sans maître pour une partie de la parcelle Section AI n° 176/57
- 6) Rapport des commissions

Le Maire ouvre la séance à 18h20 en saluant les conseillers présents et les représentants de la presse.

1) COMMUNIQUES DU MAIRE

1) Invitations diverses et dates à retenir

Le maire invite les conseillers municipaux aux manifestations et réunions à venir, à savoir :

- vendredi 20 juin à 21h00, près de la salle des fêtes : France - Suisse sur grand écran. Les autres matchs de l'équipe de France, ainsi que la finale le 13 juillet sont également projetés sur grand écran

- samedi 21 juin à partir de 19h00 au centre ville : fête de la musique
- dimanche 22 juin au cercle catholique : fête d'été de la paroisse Saint Laurent
- du 23 au 25 mai à la salle des fêtes : audition de l'école de musique
- vendredi 27 juin à 16h15 : kermesse à l'École maternelle des Vosges
- vendredi 27 juin de 18h00 à 20h00 à la médiathèque : braderie de livres et CD
- samedi 28 juin à partir de 8h00 à l'École Briand : fête de l'école et marché aux puces
- 2 juillet à 17h30 au complexe sportif : inauguration des installations communales et intercommunales par le Président du Conseil Général du Bas-Rhin Guy-Dominique KENNEL
- Samedi 5 juillet à 17h00 à Erstein (Etappenstall) : fête transfrontalière Vis à Vis
- Samedi 5 juillet à la salle des fêtes : loto de l'ASB
- Samedi 5 juillet en soirée : fête de l'eau au plan d'eau (bal musette)
- 7 juillet à 11h00 à la gare : inauguration des nouvelles installations par le président de la Région Alsace Philippe RICHERT
- Lundi 14 juillet aux abords de la salle des fêtes : festivités du 14 juillet
- Du 15 au 18 août : fête du Stubbehansel
- Dimanche 7 septembre : fête du sport et des associations

2) Remerciements

Le maire adresse ses remerciements à tous les bénévoles, élus et membres des services de la ville qui ont participé à la réussite des récentes manifestations : Jeudi des Arts le 29 mai et le triathlon du 1^{er} juin

3) Accueil périscolaire

Une demande a été faite auprès de la Communauté de Communes, dans le cadre de sa compétence « petite enfance », en vue d'envisager dans les meilleurs délais la construction d'un accueil périscolaire sur le site de l'école Rohan, permettant d'accueillir sur place les enfants de ce secteur, y compris pour la restauration scolaire, afin d'éviter les déplacements vers les lieux d'accueil du centre ville

4) Contournement de Benfeld

Dans le cadre de la visite cantonale du président du Conseil Général ont été abordés les différents dossiers concernant le territoire. La problématique de la circulation sur la RD 5 en travers de Benfeld en fait partie et le constat est que la solution la mieux adaptée est la création d'une voie de contournement. Un tel projet n'est envisageable qu'à long terme et le Conseil général a été sollicité conjointement par la Communauté de Communes et la ville pour engager les études indispensables pour dégager une solution optimale.

2) Décisions prises par le maire en matière de droit de préemption urbain :

Aucune préemption n'a été effectuée pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes, à savoir :

- Monsieur et Mme Roger DUTTER, pour un immeuble bâti, sis 6 rue du Général de Gaulle
- Monsieur Alexis FRITSCH, pour un appartement, sis 23A avenue de la Gare, Cour des Etoiles
- SCI Eliezer, pour un terrain à bâtir, sis 16 faubourg du Rhin
- SOVEC Entreprises, pour un immeuble industriel, sis au lieudit Oberschultzenfeld, section 1 N° 91/35
- M et Mme Joseph SPEHNER, pour une maison d'habitation, sise 17 rue de Sand,
- M et Mme Francis HEITZ, pour un appartement, sis 47A, rue du Faubourg du Rhin
- Les conjoints PERCEAU, pour une maison d'habitation, sise 1 rue de Marckolsheim
- SNC Léon LOEB, représentée par Monsieur Léon LOEB pour un local d'habitation, sis 8, rue du Général de Gaulle

Pour ce qui est de la cession par la SNC LOEB, d'une parcelle cadastrée Section AC N°185/119 d'une superficie de 186 m², mitoyenne à la place de la Dîme une proposition de préemption sur la base du prix estimé par la Direction des Services Fiscaux (services du Domaine), soit 22 500 € a été effectuée. Les négociations sont en cours.

Dans le cadre de la consultation effectuée sous forme de MAPA pour l'entretien de la médiathèque, l'offre de l'entreprise ci-après a été retenue :

- NET Service, 9 rue des Fines Herbes 67210 OBERNAI, pour un montant annuel de 14 065,44 € HT (pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois), comprenant le nettoyage quotidien des locaux, le nettoyage des vitres (mensuel et trimestriel) et les consommables

3) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 AVRIL 2014

Aucune observation écrite n'étant parvenue en mairie et aucune autre n'étant formulée en séance le procès-verbal de la séance du 29 avril 2014 est **adopté à l'unanimité**

4) AFFAIRES D'URBANISME ET TRAVAUX

a) Rapport annuel 2013 pour le service de télédistribution

Monsieur Bruno LEFEBVRE, maire-adjoint, rappelle à l'Assemblée que conformément aux engagements du contrat de concession pour la télédistribution signé le 23 mai 1991 et l'avenant N°1 du 12 décembre 1994, Est Vidéocommunication devenu Numéricable, concessionnaire du réseau transmet chaque année un rapport relatant son activité sur le territoire de la Ville de Benfeld.

L'objectif de ce rapport est d'apporter aux usagers et aux élus une vision claire du service rendu au titre de cette concession et plus particulièrement les investissements spécifiques et les coûts engagés sur le territoire de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après avoir entendu les explications de Monsieur Bruno LEFEBVRE, maire-adjoint,

après avoir pris connaissance du rapport d'activité de l'année 2013 sur le contrat de télédistribution à Benfeld, dont chaque conseiller municipal a été destinataire

prend acte

du rapport annuel d'activité de l'année 2013 établi par Numéricable pour la télédistribution

b) Rapport annuel 2013 de Réseau Gaz de Strasbourg

Monsieur Louis ZOBÈÏDE, maire-adjoint, rappelle à l'assemblée que Gaz de Strasbourg, devenu entre temps Réseau GDS, s'est engagé, conformément aux dispositions du contrat de concession, de transmettre chaque année à la commune un rapport relatant son activité sur notre territoire

L'objectif de ce rapport est d'apporter aux usagers et aux élus une vision claire du service rendu au titre de cette concession et plus particulièrement les investissements spécifiques et les coûts engagés sur le territoire de la commune

LE CONSEIL MUNICIPAL

après avoir entendu les explications de Monsieur Louis ZOBÈÏDE, maire-adjoint,

après avoir pris connaissance du rapport d'activité de l'année 2013 sur le contrat de concession de distribution de gaz à Benfeld, dont chaque conseiller municipal a été destinataire

prend acte

du rapport annuel d'activité de l'année 2013 de Réseau GDS pour la distribution de gaz

5) Mise en œuvre d'une procédure de biens sans maître pour une partie de la parcelle Section AI n° 176/57

Le maire informe l'assemblée que la Société SOCOMEC s'est portée acquéreur en 2005 de diverses parcelles au lieudit Niederfeld en vue de l'extension de l'entreprise.

L'une des parcelles, cadastrée Section AI N° 176/51 d'une contenance de 5,12 ares en indivision n'a fait l'objet que d'une cession partielle à hauteur de 50%.

Une nouvelle recherche d'héritiers a permis à la SOCOMEC d'acquérir $\frac{1}{4}$ supplémentaire en 2013.

Pour le $\frac{1}{4}$ restant la recherche d'héritiers n'a donné aucun résultat depuis 2005.

Par conséquent, afin de trouver une solution définitive à cette situation il est proposé à l'assemblée d'autoriser le maire à engager une procédure de bien sans maître dans le cadre d'un bien présumé vacant.

Il s'agit d'un bien sans propriétaire connu et pour lequel les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans ou ont été acquittées par un tiers (article L 1123-3 du Code Général de la propriété des personnes publiques).

LE CONSEIL MUNICIPAL

après avoir entendu les explications du maire,

après avoir pris connaissance de la procédure qui se déroule comme suit :

- le maire constate la situation par arrêté après avis de la commission communale des impôts directs
- publication et affichage de l'arrêté
- notification de l'arrêté au représentant de l'Etat et s'il y a lieu à tout tiers connu intéressé ou concerné
- si aucun propriétaire ne s'est fait connaître dans un délai de 6 mois suivant la dernière modalité de publicité, le bien est présumé sans maître
- dans un délai ne pouvant excéder 6 mois, le conseil municipal prend une délibération décidant de l'incorporation du bien dans le domaine communal
- le maire constate cette incorporation par arrêté.

compte tenu de la nature de la parcelle concernée et que les taxes foncières y afférentes n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans

charge le maire

d'engager la procédure de « bien sans maître » telle que prévue ci-dessus

adopté à l'unanimité

6) RAPPORT DES COMMISSIONS

Monsieur Louis ZOBEIDE présente le compte-rendu de la réunion de la commission du cadre de vie et de la sécurité du 13 mai 2014, où les points suivants ont été abordés :

- Une présentation des plantations et de l'organisation du fleurissement a été présentée par les services « espaces verts ». Le jury des maisons fleuries fera sa tournée le 6 août
- Le coussin berlinois installé à titre expérimental à l'entrée Est sur la RD 5 a été enlevé. Le déplacement du radar préventif est prévu
- Dans le quartier de la gare, afin de faire respecter les mesures de circulation, les interventions des ASVP seront renforcées
- Une réorganisation des services techniques (mise en place d'un agent affecté spécifiquement à la propreté), doté d'un véhicule propre, a été engagée.
- Une réflexion avec la commission de la communication, le conseil municipal des enfants est engagée pour lutter contre les déjections canines

Une réunion avec les services de la gendarmerie a été organisée le 11 juin, malheureusement suivie par seulement une quinzaine d'administrés, relative aux problèmes d'insécurité, d'incivilité et les risques de cambriolage

Mme Stéphanie GUIMIER, au titre de la commission culturelle rappelle les diverses manifestations à venir, notamment le fête de la musique au centre ville le 21 juin avec le programme prévu, le fête de l'eau programmée le 5 juillet au plan d'eau et les journées d'octobre avec les évolutions envisagées

Monsieur Bernard BOUTONNET relate la réunion avec les riverains de la rue du Dr Sieffermann organisée le 4 juin dernier et présente le projet de réaménagement de la rue, tel qu'il a été élaboré par les services techniques (travaux d'eau et d'assainissement en été, voirie et éclairage public à l'automne). Des modifications de sens de la circulation ayant trouvé l'aval des riverains, permettant de réaliser une zone de rencontre ont également été arrêtées.

Pour ce qui est de la communication, Mme GUIMIER informe que l'agenda annuel sera remplacé par un guide pratique à compter de l'année 2015, comportant notamment 2/3 de rédactionnel présentant les activités et les services de la commune, de même que le calendrier culturel de l'année à venir. Un important travail rédactionnel devra être effectué par la commission.

En fin de séance, suite à une question de Monsieur Benoît GSELL, un débat s'engage sur les mesures de communication à envisager envers les administrés relatives aux problèmes de sécurité (cambriolages...)

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 19h00, en souhaitant de bonnes vacances à tous et donnant rendez-vous à la rentrée de septembre